

RAPPORT D'ESSAI

Numéro : **S15.4852_v1**

Votre Référence : 31573284200374D000108/09/151

N° de commande : 31573284200374D000108/09/151

Donneur d'ordre : SEDE ENVIRONNEMENT

Propriétaire/Affaire : S_P5800 - LG2E METHANISATION externe (Agence Limoges-Technicien: MAUREL Laurent)

Motif de l'essai : METH DIGESTAT LG2E/Boue brute sans traitement

Mr SAGE DAVID
SEDE ENVIRONNEMENT
AGENCE DE LIMOGES
116 rue de Solignac

87000 LIMOGES

Echantillon n° S15.4852.1

Echantillon de prélèvement nécessaire aux échanges de données du format EDI labo (format Sandre). Cet échantillon ne contient pas d'analyses.

Echantillon n° S15.4852.2

Date prélèv. : 08/09/2015

Produit : Boue d' UDEP

Date récept. : 09/09/2015 16:05

Date début analyses : 11/09/2015

V/Réf. : D000108/09/151

Origine : LG2E - LG2E

Texte rég. : Décret 97-1133, Arrêté du 8 janvier 1998

Paramètre	Méthode d'analyse	CMA	Résultat	%/CMA
Paramètres microbiologiques sur Boues et Solides				
ST Enterovirus	Selon la norme XP T 90-451		Absence ufp/4g MS	
ST Oeufs d'helminthes	FD X33-040 méthode B		Absence n /10 g MS	
ST Salmonelles	Selon la norme XP X33-018		< 4 n/4g MS	
Bilan gravimétrique				
ST Matières sèches à 105°C	NF EN 12880		2.1 %	

La date d'exécution des essais et l'estimation des incertitudes de mesure sont disponibles sur demande.

Ce rapport ne concerne que l'(les) échantillon(s) soumis à l'essai.

CMA : Concentration Minimale ou Maximale Admissible définie dans le texte réglementaire.

Vigilance : Niveau guide défini dans le texte réglementaire ou seuil d'alerte fourni par le client.

Les résultats soulignés indiquent un dépassement du (des) seuil(s).

La comparaison de résultats à un seuil ne tient pas compte de l'incertitude de mesure associée.

Les résultats formulés avec le symbole inférieur à "<" font référence à la limite de quantification de la méthode.

Validé le 25/09/2015

Responsable d'Unité Technique Matrices Solides,
GUILLAUME PIEDOR

